DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
Service Maitrise d'Ouvrage

Le Tholonet, le 10/11/2022

Affaire suivie par : Soline QUASTANA
Téléphone : 04 42 66 72 21
E-mail : soline.quastana@canal-de-provence.com

V/Réf. :
N/Réf. : SQ/CL - 22D-001945

Objet : Aménagement hydraulique de Berre Sud – Liaison Vallon Dol – Berre
Securisation dela desserte en eau brute du secteur Berre-Sud et de l'usine des Giraudets

Demande d'examen au cas par cas

PJ : 1 formulaire cerfa + Annexes

Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DREAL
36, boulevard des Dames
13002 MARSEILLE

Envoi dématérialisé

Madame la Directrice Régionale,

Dans le cadre de la sécurisation des infrastructures hydrauliques du secteur de Berre Sud, la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale va procéder à l'aménagement de la liaison Vallon Dol – Berre visant la sécurisation la desserte en eau brute du pourtour de l'étang de Berre et de l'usine de production d'eau potable métropolitaine des Giraudets.

Cet aménagement nécessite la réalisation d'une demande d'examen au cas par cas auprès de l'autorité environnementale, objet du présent courrier, afin de déterminer si le projet doit faire l'objet d'une étude d'impact au titre du Code de l'Environnement. Par conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le formulaire cerfa de demande d'examen et d'identification du demandeur dûment rempli, ainsi que l'ensemble des annexes.

Le projet se situe sur les communes de Bouc-Bel-Air, Cabriès et Les Pennes-Mirabeau dans le département des Bouches-du-Rhône (13).

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Régionale, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Conducteur d'Opération,
Guillaume JEAN